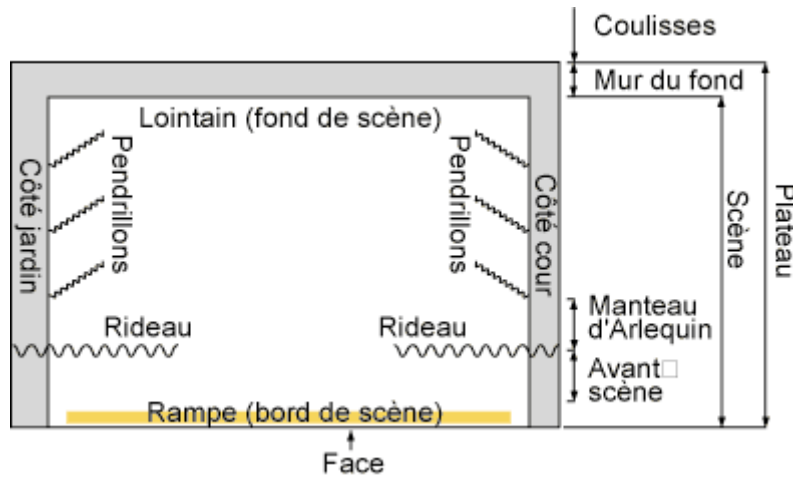


PETIT LEXIQUE DU SPECTACLE VIVANT

La scène et les coulisses



- **Avant-scène** : c'est la partie de la scène comprise entre la rampe et le rideau.
- **Cadre de scène** : c'est l'ensemble de l'espace consacré au spectacle, soit le plateau plus les coulisses, le grill, les cintres, les dessous et les espaces de régie.
- **Côté Cour / Côté Jardin** : le côté cour est le côté droit de la scène telle qu'elle est vue par le public. Le côté jardin est le côté gauche.
- **Coulisses** : c'est l'envers du décor, c'est à dire l'espace situé derrière les pendrillons et le mur du fond.
- **Face** : c'est le devant du plateau, la partie la plus proche du public, opposé au *lointain*
- **Lointain** : matérialisé par le mur du fond, le lointain est l'endroit le plus éloigné de la scène, opposé à la *face*.
- **Mur du fond** : (ou *mur de scène*) c'est le mur qui clôt l'espace scénique face au public, dans le *lointain*.
- **Pendrillons** : petits rideaux placés sur les côtés de la scène.
- **Plateau** : le plateau désigne un espace plus important que la scène puisqu'il comprend aussi les coulisses et les dessous.
- **Rampe** : c'est la galerie lumineuse qui borde la scène d'un bout à l'autre. On parle parfois de "feux de la rampe" pour désigner les lumières.
- **Rideau** : voir schéma.
- **Scène** : c'est la partie du théâtre où se passe l'action.
- **Cintre** : partie du théâtre au-dessus de la scène, invisible du public, où sont actionnés les fils, les perches et les porteuses qui supportent les éléments de décor et du matériel d'éclairage.
- **La fosse d'orchestre** : c'est l'espace situé sous la scène, en contrebas du manteau de scène, réservé aux musiciens. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il peut être recouvert par le proscenium pour agrandir la superficie de la scène

La scénographie

- **Filage** : répétition générale lors de laquelle l'ensemble du spectacle est joué en continu, dans l'ordre des scènes et presque dans les conditions d'une représentation. ☒ **Frise** : éléments de décor destiné à cacher le cintre à la vue des spectateurs.
- **Générale** : ultime répétition d'ensemble d'un spectacle (avant la première), donnée sous forme de représentation devant un public d'invités.
- **Première** : première représentation devant un public, grand moment d'émotion pour l'équipe artistique.

La lumière et le son

- **Conduite** : ensemble des indications relatives au déroulement technique d'un spectacle.
- **Douche**: faisceau lumineux dirigé verticalement de haut en bas.
- **Gélatine** : feuille de matière plastique colorée qui, placée devant un projecteur, colore la lumière.
- **Gobo** : petite rondelle métallique, découpée au laser que l'on installe dans un projecteur pour réaliser des inscriptions ou des formes.
- **Jeu d'orgue** : ordinateur de commande des projecteurs du théâtre qui permet de réaliser les effets lumière.
- **Latéraux** : projecteurs placés à cour et à jardin.
- **Noir** : effet rapide ou lent pour éteindre tous les projecteurs.
- **Rasant** : projecteur posé au sol.
- **Poursuite** : projecteur qui suit le déplacement d'un comédien.
- **Projecteur**: appareil de puissance variée qui permet d'émettre des rayons lumineux. Pour qu'un projecteur fasse de la couleur, on dispose devant une gélatine.
- **Balance** : réglages des différents sons avec les artistes et leurs instruments.

Les métiers du spectacle vivant

- **Accessoiriste** : Il est chargé de placer les objets sur la scène ou de les retirer, avant et pendant le spectacle.
- **Administrateur** : C'est la personne chargée d'administrer les biens de la salle de spectacle.
- **Artiste circassien** : il peut être clown, jongleur, acrobate, trapéziste, équilibriste... Il donne des représentations de ses numéros face à un public. Il s'appuie sur de nombreux accessoires : costumes et ballons, masses de jonglage, cordes, fils durs, etc.
- **Chanteur lyrique** : il interprète les personnages d'opéra. Il lui est de plus en plus demandé d'avoir également la capacité de développer un travail d'acteur.
- **Chef d'orchestre** : il s'approprie la partition puis dirige les musiciens et les chanteurs.
- **Chorégraphe** : c'est lui qui dirige et compose les danses ou les ballets
- **Choristes** : ce sont des chanteurs, hommes et femmes, qui forment le chœur dans un spectacle.

- **Comédien** : il est chargé de jouer la pièce selon son rôle.
- **Costumier** : il dessine les costumes du spectacle. Il propose aussi les matières et tissus pour les réaliser. Il rend également des maquettes qui vont guider les équipes des ateliers costume.
- **Créateur des lumières** : selon les souhaits et indications du metteur en scène, il est chargé de créer une ambiance par différents effets de lumière.
- **Danseur** : c'est avec son corps que le danseur fait vivre des personnages, exprime des sentiments, donne un style à son interprétation.
- **Décorateur** : il est chargé de l'aménagement de la scène. C'est lui qui choisit les éléments, objets et accessoires du décor.
- **Directeur technique** : c'est le responsable de l'ensemble de l'équipe technique, il s'occupe de régler toutes les contraintes techniques liées au montage d'un spectacle d'opéra ainsi que tout le personnel technique nécessaire durant toute la production du spectacle.
- **Éclairagiste** : Il règle les éclairages des différentes scènes selon les vœux du créateur des lumières et du metteur en scène.
- **Figurant** : il est également sur scène, joue un rôle mais ne parle pas.
- **Habilleur** : il est chargé de l'entretien et de la mise à disposition des costumes pour les artistes, dans leurs loges ou en coulisses.
- **Machiniste** : il est chargé de monter les décors sur le plateau mais aussi d'effectuer leurs changements entre les scènes ou les actes du spectacle.
- **Maquilleur** : il maquille les artistes en fonction de leur rôle.
- **Metteur en scène** : c'est lui qui dirige et qui met en scène les pièces de théâtre, les opéras. Il est chargé de prendre lui-même toutes les décisions artistiques.
- **Musiciens instrumentistes** : ils sont trompettistes, pianistes, violoncellistes... et interprètent la partition d'orchestre, dans la fosse, sous la direction du chef d'orchestre.
- **Ouvreur** : il aide les spectateurs à s'installer dans la salle.
- **Régisseur** : il règle les effets du spectacle sur ordinateur.
- **Scénographe** : il est chargé de mettre en images les idées du metteur en scène pour la réalisation d'un spectacle.